

Cahier des charges : formations FoCEF/FoCoEC

Formation continue des enseignants de l'enseignement
fondamental catholique ordinaire (FoCEF) et spécialisé (FoCoEC)

1. Objet

Le présent cahier des charges concerne les formations volontaires et obligatoires proposées par la FoCEF/FoCoEC.

2. Proposition de formation

La FoCEF/FoCoEC a mis en ligne le cahier des charges et le **formulaire Google à compléter pour introduire une proposition de formation**. Cette démarche doit être complétée par le dépôt d'un CV à envoyer à :

focef@segec.be pour l'enseignement ordinaire

christian.modave@segec.be pour l'enseignement spécialisé

Ce CV est partie intégrante du dépôt de l'offre.

Ces offres ne seront consultées qu'au cas par cas et prises en compte en fonction d'éventuels besoins futurs de la FoCEF/FoCoEC.

3. Thèmes de formation

Dans les formulaires Google « Introduction d'un projet de formation » **spécifiques à l'enseignement ordinaire et à l'enseignement spécialisé**, les thèmes de formation sont répartis en **catégories**.

4. Cadre des formations FoCEF/FoCoEC

- **Nombre maximum de participants** : sauf situation particulière, chaque formation est ouverte à un nombre de 20 à 25 participants (ou plus si plusieurs formateurs).
- **Durée de formation** : d'un à trois jours (1 journée = 6 heures de formation hors pause de midi). Des durées plus longues peuvent être proposées si cela se justifie.
- **Public visé** : les membres du personnel de l'enseignement fondamental catholique.
- **Référentiels** : les formations organisées, financées ou reconnues par la FoCEF/FoCoEC respectent, font référence et, quand c'est pertinent, exploitent les référentiels du réseau, tant dans les contenus de formation que dans les pratiques pédagogiques proposées. Les référentiels concernés sont le projet éducatif (Missions de l'école chrétienne), les orientations pédagogiques et les programmes de l'enseignement fondamental catholique. La programmation est réalisée en adéquation avec les perspectives issues du Pacte pour un Enseignement d'excellence et en prenant en compte les priorités qui en découlent.
- **Orientations pédagogiques** : Les 8 orientations pédagogiques de l'enseignement fondamental catholique sont les suivantes (voir le texte d'introduction des Programmes pour plus de détail) :

- Développer des stratégies d'apprentissage efficaces et variées
- Pratiquer la différenciation
- Considérer le simple et le complexe
- Varier la gestion du temps scolaire
- Développer les compétences transversales
- Assurer la continuité des apprentissages en cycle et entre les cycles
- Pratiquer l'évaluation formative
- Exercer un métier collectif

5. Méthodologie de formation

Concernant la méthodologie de formation, la FoCEF/FoCoEC souhaite que soient mises en œuvre, chaque fois que cela est pertinent, les dimensions suivantes :

- un ancrage dans la réalité professionnelle des participants ;
- une prise en considération des participants comme sujets, acteurs de leur développement professionnel, dotés d'un esprit critique et d'une capacité à faire des choix pédagogiques en fonction de la situation qui leur est propre ;
- la prise en compte des acquis préalables et de l'expérience des participants dans le domaine ciblé par la formation ;
- le respect et l'utilisation des référents du réseau (projet éducatif, orientations pédagogiques et programmes) ;
- une alternance entre des apports théoriques, une partie pratique avec des exercices et des exemples concrets et éventuellement une phase de production ;
- des réponses aux questions des participants ;
- une ou plusieurs stratégies visant à faciliter l'utilisation et le transfert des acquis de la formation dans la pratique des participants ;
- le recours éventuel aux technologies et supports numériques ;
- une copie des supports et des documents utilisés en formation sera transmise à la FoCEF/FoCoEC et aux participants.

L'innovation et la créativité en matière de méthodologie de formation (dispositifs, outils de formation, techniques d'animation...) sont encouragées par la FoCEF/FoCoEC dans la mesure où elles sont au service de l'engagement actif des participants dans la formation, de leur compréhension et de leur appropriation des savoirs, savoir-faire et savoir-être visés, et qu'elles favorisent le bon déroulement de la formation et la différenciation.

6. Procédure de soumission et de traitement d'un projet de formation

- 1) Chaque projet de formation est soumis **en ligne** via le formulaire Google **uniquement**.
Il n'y a pas de date limite de réception des formulaires. L'envoi d'un projet de formation n'engage nullement la FoCEF/FoCoEC à vous contacter et/ou à programmer cette formation à l'avenir.
- 2) L'envoi d'un projet de formation implique l'acceptation des conditions présentées dans ce cahier des charges
- 3) Les gestionnaires FoCEF/FoCoEC et le comité d'experts de chaque province analysent les projets de formation sur base de leurs besoins et des critères définis ci-dessous.

7. Critères d'analyse

Les critères utilisés par les comités d'experts de la FoCEF/FoCoEC pour analyser et sélectionner les projets de formation reçus sont les suivants :

- a) Pertinence des contenus en lien avec les thèmes prioritaires de formation
- b) Pertinence de la méthodologie en lien avec les objectifs et le public
- c) Connaissance du fonctionnement de l'enseignement fondamental
- d) Connaissance et utilisation des référentiels de l'enseignement fondamental catholique (projet éducatif, orientations pédagogiques et programmes)
- e) Éléments budgétaires
- f) Expertise du formateur dans le domaine de formation en lien avec le public ciblé (CV)
- g) Respect du cahier des charges

8. Convention de formation

En cas de programmation d'une formation, une convention de formation sera signée entre le formateur et la FoCEF/FoCoEC, qui s'engagent à en respecter les modalités. Un exemple de convention est disponible sur demande.

9. Cadre tarifaire

Les tarifs admissibles par la FoCEF s'inscrivent dans les règles de la circulaire comptable déterminée par le pouvoir subsidiant.

Tarif maximum par demi-jour de formation :

Catégorie	Statut	Formateur seul	Équipe de formateurs
1	Enseignant formateur durant horaire	99,93€*	199,87€*
2	Enseignant formateur hors horaire	159,89€*	233,18€*
3	Indépendants, ASBL...	199,87€*	266,49€*

* Les montants sont ceux de la circulaire comptable, indexés, actualisés pour 2020/2021.

Tout tarif supérieur est soumis à une procédure particulière après demande à la FoCEF.

Les frais de photocopie (dans une limite raisonnable) et les frais de déplacement entre le domicile et le lieu de formation sont pris en charge par la FoCEF au tarif de la circulaire en vigueur.

10. Liens vers les formulaires d'appel d'offres

[Formulaire à compléter en ligne pour l'enseignement ordinaire](#)

[Formulaire à compléter en ligne pour l'enseignement spécialisé](#)

11. Coordonnées des FoCEF centrale et provinciales

Bruxelles /Brabant	Av. de l'Église St-Julien 15 – 1160 BRUXELLES	Tél 02/663 06 64	focef.bxlbra@segec.be
Hainaut	Chaussée de Binche 151 – 7000 MONS	Tél 065/37 72 98	focef.hainaut@segec.be
Liège	Boulevard d'Avroy 17 – 4000 LIÈGE	Tél 04/230 57 26 –27	focef.liege@segec.be
Namur/Luxembourg	Rue de l'Évêché, 5 – 5000 NAMUR	Tél 081/25 03 85	focef.nalux@segec.be
FoCEF Centrale	Av. E. Mounier 100 – 1200 BRUXELLES	Tél 02/256 71 32	focef@segec.be
FoCoEC (Spécialisé)	Av. E. Mounier 100 – 1200 BRUXELLES	Tél 02/256 71 35	christian.modave@segec.be